

Affaire suivie par :
Marie-Hélène PAULY
Proviseure



SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Rentrée 2023

Dossier de candidature



105, avenue Daniel Simonnot
51037 Châlons en Champagne
Cedex
Tél : 03 26 69 27 99
Mél : ce.0511951u@ac-reims.fr

La section est destinée aux garçons remarquables pour leurs aptitudes à devenir de bons footballeurs tout en préservant leurs chances de réussite scolaire. Les élèves sont recrutés en seconde, parfois en première, et poursuivent leur scolarité en filière générale, professionnelle ou technologique.

La sélection comporte trois critères :

- Le dossier scolaire, notamment les qualités d'implication et de régularité
- Les aptitudes techniques dans le football (tests et matchs)
- L'avis du chef d'établissement d'origine.

Les sélectionnés suivront l'emploi du temps normal de leur classe, plus quatre heures d'entraînement dans le cadre de la section sportive et deux heures au sein de l'association sportive football.

Les tests de sélection auront lieu le

mercredi 10 mai 2023, à partir de 14h00 au stade Wolter de Fagnières – terrain de l'Etoile sportive de Fagnières.

Une convocation sera adressée aux élèves qui auront rendu le dossier complet.

Le dossier complet de candidature à la section football est à nous retourner au plus tard **pour le mercredi 12 avril 2023.**

*Adresse : LPO Jean Talon
105, avenue Daniel Simonnot
51037 Châlons en Champagne Cedex*

Une commission de recrutement présidée par la proviseure du lycée polyvalent Jean Talon choisira un certain nombre d'élèves. D'autres seront placés sur « liste supplémentaire ». Un courrier sera envoyé à chaque famille pour l'informer de la décision prise. La sélection de l'élève ne deviendra définitive qu'après l'affectation décidée par monsieur le directeur académique des services de l'Education nationale de la Marne

Les modalités d'inscription (lycée + éventuellement internat si demandé par les familles) seront envoyées aux parents des élèves retenus.

La proviseure